

COMMUNIQUÉ
Sous embargo jusqu'au 20 oct. à 6h00

Consultations sur la sécurité nationale: la LDL demande un virage des politiques fédérales

Montréal, le 20 octobre 2016 – La Ligue des droits et libertés (LDL) participera aujourd'hui aux consultations sur le cadre de sécurité nationale du Canada organisées par le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes. Dans son intervention qui aura lieu à 14h à Montréal, la LDL entend dénoncer les mesures antiterroristes adoptées depuis le 11 septembre 2001 et appeler le gouvernement fédéral à remettre les droits humains à l'avant-plan de ses politiques de sécurité nationale.

La LDL rappelle que depuis les attentats de 2001, des mesures antiterroristes ont été adoptées dans la peur et la précipitation, sans débat de fond sur la pertinence de ces mesures et sans évaluation de leur impact sur notre régime de droit et sur les droits humains qui doivent être protégés.

« Les gouvernements ont entretenu l'idée que si nous voulons plus de sécurité, nous devons sacrifier des libertés, affirme Dominique Peschard, porte-parole de la LDL. Nous tenons à souligner que cette idée est profondément erronée et dangereuse. Ce n'est pas en sacrifiant des droits qu'on obtient plus de sécurité. Les droits et libertés sont le fondement de la sécurité. »

En matière de terrorisme, la LDL est consternée de constater à quel point nos gouvernements refusent de tirer les leçons des quinze dernières années. « Les pays occidentaux, dont le Canada, se sont engagés dans de multiples guerres contre des pays musulmans, poursuit Dominique Peschard. Ces guerres ont semé la mort, la destruction, le chaos et créé des conditions propices au développement de foyers de terrorisme. Plutôt que de réviser cette politique désastreuse qui nous entraîne dans une guerre sans fin au terrorisme, on persiste à nous faire croire que notre sécurité repose sur la surveillance des populations et des pouvoirs policiers extraordinaires. »

Lors de son intervention de demain, la LDL demandera le retrait de la loi C-51, qui porte atteinte à la liberté d'expression, à la vie privée, à la présomption d'innocence ainsi qu'à plusieurs autres droits humains. Elle rappellera aussi l'importance de créer un mécanisme indépendant capable de scruter l'ensemble des activités de sécurité nationale, comme l'avait recommandé le juge O'Connor lors de la Commission Arar.

Au-delà de ces revendications précises, la LDL appellera le gouvernement fédéral à un virage de ses politiques en matière de sécurité nationale. « Les parlementaires ont non seulement l'obligation de remettre en question les mesures antiterroristes, mais aussi la responsabilité de susciter et de

promouvoir un débat public portant autant sur le plein exercice des droits que sur une identification des véritables menaces à notre sécurité, leurs causes, ainsi que sur les moyens de les enrayer. On s'attend à ce que ce gouvernement se démarque des précédents et remette les droits humains et les libertés au cœur des politiques de sécurité, conclut Dominique Peschard. »

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

Pour informations et entrevues :

Lysiane Roch, responsable des communications
514-715-7727

Pour connaître l'horaire et les adresses des consultations :

<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Mode=1&Parl=0&Ses=0&DocId=8486784&Language=F>

Pour en savoir plus sur les positions de la LDL dans le dossier de la sécurité nationale :

<http://liguedesdroits.ca/?categorie=surveillance-securite>

Pour accéder au rapport *Un monde plus sûr, notre affaire à tous*, auquel la LDL fera référence dans son intervention :

<http://www.un.org/french/secureworld/>